



# MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Version 3

16 Juillet 2024

# LÉGENDE DU PLAN DE PARC

CHARTRE 2025-2040

## PRÉSERVER LES SPÉCIFICITÉS PAYSAGÈRES ET LA BIODIVERSITÉ

### Protéger et valoriser les paysages emblématiques

- Marais
- Zones de vigilance en voie d'embocagement dans les secteurs de marais
- Espaces littoraux
- Landes de l'Ouest Cotentin
- Monts
- Forêt domaniale de Saint-Sauveur

### Sous-zonage spécifique à protéger de l'urbanisation

- Périmètre Natura 2000
- Dunes en périmètre Natura 2000
- Périmètre Natura 2000
- Périmètre en ZNIEFF de type 2

Mesures 13, 14, 21

### Conforter des paysages de bocages diversifiés, fonctionnels et qualitatifs, et préserver les silhouettes urbaines

- Paysages de bocage
- Franges bocagères ouvrant des perspectives sur les paysages de marais
- Silhouettes urbaines et lisières bâties des villes et villages

Mesures 14, 15, 21, 22

### Protéger, gérer et améliorer la biodiversité des espaces remarquables

- Marais
- Landes de l'Ouest Cotentin
- Espaces littoraux
- Espaces maritimes

Mesures 07, 12

### Préserver les réservoirs de biodiversité, restaurer les corridors fragilisés et les espaces de bocages dégradés

- Réservoirs humides
- Réservoirs de landes
- Réservoirs dunaires
- Réservoirs bocagers
- Corridors de zones humides
- Corridors de landes
- Corridors dunaires
- Espaces de bocages fragilisés

Mesures 08, 12, 14, 15

### Accompagner les stratégies de protection

- Espace proposé pour la protection du paysage (Opération Grand Site Normandie 44)
- Espaces proposés par la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) en protection forte

Mesures 07, 13

### Prendre en compte les enjeux paysagers dans les aménagements, requalifier les espaces dégradés

- Zones d'activités en entrée de ville et zones d'activités conchylicoles
- Voies routières ouvrant des perspectives sur les grands paysages
- Espaces perçus depuis les sites aménagés et dans les cônes de vue
- Carrières
- Traversées des marais

Mesures 10, 14

### Protéger les sites aménagés pour la lecture du paysage

- Sites aménagés avec table de lecture du paysage

Mesure 14

### Encadrer les projets éoliens

- Zones n'ayant pas vocation à recevoir des projets
- Zones n'ayant pas vocation à recevoir de nouveaux projets

Mesures 21, 23

## AGIR FACE AUX RISQUES LIÉS À LA MONTÉE DU NIVEAU DE LA MER

### Protéger, s'adapter et se relocaliser face aux risques d'inondations, de submersions et de salinisation des nappes souterraines

- Marais
- Rives de marais
- Espaces littoraux en Zone Potentiellement sous le Niveau Marin (ZPNM)
- Bandes côtières concernées par les démarches « Notre littoral pour Demain »

Mesures 10, 21

## PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS POUR ATTÉNUER ET S'ADAPTER FACE AUX CHANGEMENTS

### Favoriser une agriculture multifonctionnelle

- Paysages de bocage
- Marais

Mesures 15, 17

### Protéger les sièges d'exploitation dans les espaces proches des marais

- Rives de marais
- Franges bocagères de marais

Mesures 17, 21

### Assurer une gestion de l'eau durable

- Aquifère de l'Isthme du Cotentin

Mesure 11

### Promouvoir la filière terre et les éco-matériaux dans l'habitat

- Bas Quesnay : lieu d'expérimentation et de transformation du matériau terre

Mesure 19

### Amplifier le rôle de puits de carbone des tourbières et du bocage

- Tourbières inventoriées
- Paysages de bocage

Mesure 16

### Accompagner les acteurs locaux dans la reconversion du marais tourbeux de la Sèves

- Périmètre du marais tourbeux de la Sèves
- Périmètre actuel de la carrière de Baupte

Mesure 09

### Reconquérir et valoriser la qualité de vie et développer des complémentarités entre villes et villages

- LA HAYE : Villes structurantes à conforter
- Doville : Villages à caractériser et à dynamiser

Mesure 22

### Développer et promouvoir un tourisme de nature

- Maison du Parc : lieu d'accueil, de sensibilisation, laboratoire d'idées et d'initiatives citoyennes
- Sites aménagés avec table de lecture
- Sites de découverte ornithologique
- Points de départ de sentiers de découverte
- Embarcadères
- Principaux ports maritimes

Mesures 02, 06, 14, 20

## CONTEXTE TERRITORIAL

- Limite du périmètre d'étude \*
- Communes du périmètre d'étude
- Limites communales
- Secteur des communes nouvelles hors périmètre d'étude \*
- Limites départementales \*
- Communes nouvelles partiellement intégrées au périmètre
- Routes nationales
- Principales routes départementales
- Voies ferrées, gares SNCF
- Espaces boisés supérieurs à 200 hectares
- Altimétrie en mètres
- Fleuves \*
- Canaux
- Rivières principales

\* Plan et encarts